

## COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### **Les représentants des parents se joignent au conseil des commissaires pour dénoncer le manque de financement de l'école publique à l'occasion de la séance spéciale prévue pour l'adoption du budget 2015-2016**

**Saint-Jean-sur-Richelieu, le 7 juillet 2015** - À l'occasion de la séance spéciale d'ajournement qui a eu lieu en soirée, le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adopté un budget prévoyant des dépenses et des revenus de 196 198 548 \$ pour l'année scolaire 2015-2016.

**Un plan de réductions additionnelles de 2,8 M\$ pour présenter un budget équilibré**  
Rappelons que la CSDHR a l'obligation, de par les lois qui la régissent, d'adopter un budget équilibré et ce, même si le gouvernement lui impose des compressions budgétaires récurrentes de près de 21 M\$ depuis 2010.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières a donc dû prévoir un plan de réduction des dépenses de 2,8 M\$ pour être en mesure de présenter un budget équilibré pour l'année qui a débuté le 1<sup>er</sup> juillet 2015 et se terminera le 30 juin 2016.

La CSDHR a dû faire des choix difficiles puisque 80 % de son budget est consacré aux salaires des employés et que 95 % d'entre eux travaillent dans les écoles et les centres.

Pour la présidente du conseil des commissaires, madame Andrée Bouchard, pour le président du comité de parents, monsieur Patrick Dubois, ainsi que pour monsieur François Paradis, président du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA), cette situation a assez duré.

Avant même que les commissaires ne votent l'adoption du budget, les trois présidents ont dénoncé d'une seule voix les compressions budgétaires additionnelles imposées pour la prochaine année scolaire.

« Le réseau de l'éducation a fait sa part. Nous réclamons que le gouvernement du Québec prenne position en faveur de ses écoles et de ses centres de formation publics. Cessons toutes ces coupes et ces compressions. Il faut offrir à tous nos élèves, quels qu'ils soient, l'accès à une école publique de qualité répondant à leurs besoins. Il est aussi essentiel d'offrir au personnel des conditions optimales pour lui permettre de réaliser sa mission d'accompagner nos élèves », a déclaré Andrée Bouchard.

Mme Bouchard a poursuivi en invitant les parents et les citoyens à signer [la pétition en ligne sur le site de l'Assemblée nationale](#) en faveur de la reconnaissance et du financement adéquat de l'école publique.

### **Des parents inquiets du désinvestissement de l'État**

Le désinvestissement de l'État en éducation inquiète aussi les parents d'élèves engagés au sein des conseils d'établissement des écoles et des centres de la CSDHR.

« En six ans, c'est plus d'un milliard de dollars en compressions qui a été imposé aux commissions scolaires », rappelle M. Dubois. Le comité de parents de la commission scolaire ne peut rester muet devant un tel désengagement à l'égard des élèves, des enseignants et des directions. C'est aussi sans compter l'augmentation des frais exigés aux parents et aux contribuables pour compenser ce désengagement. Tous les parents membres des conseils d'établissements des écoles et des centres de la CSDHR se joignent donc à moi pour demander au ministre de l'Éducation de placer la réussite des élèves en tête de liste des critères qui guideront l'ensemble des décisions qu'il aura à prendre au cours des prochains mois. »

Pour sa part, le président du CCSEHDAA, M. François Paradis, s'inquiète de la capacité des écoles à continuer à répondre aux besoins éducatifs des élèves handicapés et ceux en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. « Depuis 10 ans, le nombre d'élèves HDAA est en hausse et leurs caractéristiques sont davantage identifiées; par conséquent, leurs besoins et les coûts qui y sont associés augmentent. Chaque année, la CSDHR réussit à investir quelque 4 M\$ en plus des sommes qu'elle reçoit du ministère de l'Éducation pour répondre aux besoins des élèves HDAA. Il devient urgent que le gouvernement travaille de concert avec le réseau de l'éducation afin de répondre de façon juste et équitable aux besoins des élèves ».

Après cinq années de compressions répétées, et avec un taux de frais administratif aussi bas que 3,6 %, la Commission scolaire ne dispose plus de la marge permettant d'effectuer des compressions additionnelles sans toucher aux services aux élèves.

« En visionnaires, nous demandons au gouvernement de considérer les sommes dédiées à l'Éducation comme un investissement pour l'avenir de la société et non comme un simple poste budgétaire, a-t-elle ajouté. Notre système public d'éducation est l'un des meilleurs au monde et nous en sommes fiers. Nous continuerons à l'améliorer et à le rendre encore plus performant, c'est l'engagement que nous prenons pour les enfants du Québec », a conclu Andrée Bouchard.

### **À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières**

La Commission scolaire des Hautes-Rivières figure parmi les organisations de services publics les plus performantes. Elle accueille plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. La CSDHR compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 36 écoles primaires, 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 500 enseignants et professionnels. Le personnel de soutien (concierges, secrétaires, techniciens ou techniciennes en éducation spécialisée, personnel du service de garde, etc.) fournit, pour sa part, un appui essentiel au personnel enseignant et professionnel afin d'offrir nos services d'éducation à tous nos élèves. La Commission scolaire des Hautes-Rivières est un

acteur clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le [csdhr.qc.ca](http://csdhr.qc.ca).

— 30 —

***Renseignements :***

**Julie Brassard**

Conseillère en communication

Service du secrétariat général et des communications

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

[brassardj@csdhr.qc.ca](mailto:brassardj@csdhr.qc.ca) - Pour plus d'information, visitez le [csdhr.qc.ca](http://csdhr.qc.ca)